

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3719 - LUNDI 13 AVRIL 2020

UDPS

Jean-Marc Kabund suspend le porte-parole Paul Tshimbulu

Il est reproché au secrétaire national chargé des élections, suivi du processus électoral et porte-parole du parti, d'avoir foulé au pied les instructions de la hiérarchie en émettant publiquement des points de vue sur le dossier en phase d'instruction au Parquet en rapport avec l'affaire Vital Kamerhe, actuellement sous audition en justice sur le programme

d'urgence des 100 jours.

Pour l'incriminé, il n'est pas question de se plier à une « décision fantaisiste » émanant d'un président intérimaire, poste qui n'existe pas dans les structures de l'UDPS. Il dit rester à son poste jusqu'à l'organisation du congrès qui élira un nouveau président à la tête du parti.

Page 4



Jean Marc Kabund

COUR DE CASSATION

Les affaires en instruction devant les Cours et tribunaux renvoyées



Des magistrats congolais lors d'un mouvement de grève devant la primature

Le premier président de la Cour de cassation, Dominique Ntambwe, a décidé le renvoi en bloc, à la suite de la période de l'état d'urgence sanitaire décrété en cours dans le pays à cause de la pandémie du coronavirus, de toutes les affaires en instruction devant les instances judiciaires de la RDC. Cette décision est motivée par la volonté de préserver la santé du personnel judiciaire, des avocats et des justiciables qui fréquentent les juridictions de l'Ordre judiciaire. Les affaires nouvellement enrôlées sont fixées au-delà de la période de l'état d'urgence pendant qu'un service minimum sera organisé dans les tribunaux.

Page 3

CORONAVIRUS

Décès à Paris du pasteur Pitshou Mbiye



Pasteur Pitshou Mbiye

Le regretté vivait dans la capitale française avec sa famille et gérait, en région parisienne, l'église Bethel à titre de pasteur titulaire. La nouvelle de son décès a été communiquée au public par sa sœur Lydie Mbiye via son compte facebook. Dans ses écrits, Lydie Mbiye a confirmé le fait que leur frère aîné est mort du coronavirus. « Luttons tous contre ce fameux coronavirus », a-t-elle indiqué.

Ce décès survient au moment où l'église Bethel de Kinshasa traverse des moments de turbulences dues aux frasques de son pasteur titulaire actuellement en procès avec une de ses fidèles sur une affaire de « sextape ».

Page 4

COVID-19

La RDC s'apprête à rapatrier ses ressortissants bloqués à l'extérieur du pays

Pour aider le pays à réaliser ce projet, la ministre chargée des Affaires étrangères a sollicité l'implication de l'Organisation internationale des migrations, des ambassades ainsi que des représentations diplomatiques congolaises qui sont déjà passées au recensement des Congolais de la diaspora concernés.

La RDC compterait organiser des vols spéciaux en vue de récupérer ses ressortissants dans les pays enregistrés. L'ambassade de la RDC en Belgique a, pour sa part, « urgemment » invité les ressortissants congolais bloqués dans les pays du Benelux à s'enregistrer auprès de son secrétariat.

Page 3



Des ressortissants congolais lors d'une manifestation à Paris

ÉDITORIAL

Soldats

De ce que nous enseigne le dictionnaire Larousse, par définition, soldat est : homme équipé et instruit par l'Etat pour la défense du pays. Ici, homme désigne les deux sexes, puisqu'on dit aussi femme soldat. Le propos du jour est que dans le contexte de crise sanitaire actuel, l'appellation soldat devient extensible. Pour la simple et bonne raison que les fronts s'étant diversifiés, leurs lignes ont suffisamment bougé.

Désormais, ne faites plus allusion aux seuls hommes équipés d'armes à feu quand vous parlez de soldats. Mettez en avant les hommes en blouse blanche (il y en ont qui portent du vert aussi), car ce sont eux, à l'heure qu'il est, qui sont au front, pour ne pas dire sur tous les fronts. Ils combattent contre un ennemi invisible qui, malgré les pertes qu'il inflige aux nations sans distinction, a réussi à les maintenir divisés. Et c'est là le paradoxe de la lutte contre le Covid-19.

Quand, entre-temps, on a écouté parler d'un vaccin en expérimentation, on a salué une bonne initiative, un aboutissement salutaire pour l'humanité en état de choc. Puis on a vu que ces annonces étaient accompagnées de connotations rondement gênantes pour les humains que nous sommes. On veut qu'une partie d'hommes et de femmes qui peuplent la terre serve les intérêts de tous, en se prêtant comme corps d'essai au test en prévision. La raison est que puisque ceux-là manquent de tout, presque depuis toujours, pratiquer des essais sur eux n'a aucun inconvénient.

Bien sûr, la raison ne peut être l'apanage des seules éminences grises perchées sur leurs grands savoirs. La levée de boucliers suscitée par les préconisations de scientifiques discriminants à travers le monde est la preuve que la majorité des gens qui pensent au bien de l'humanité ne se laissera jamais abuser. En plus, la crise sanitaire actuelle montre par son ampleur que ce qui compte pour tous, est l'unité afin de gagner ensemble la guerre contre cet ennemi commun.

D'où les chants que gloire de partout, on adresse aux personnels soignants pour les fronts anti-Covid-19 qu'ils tiennent sans relâche sur les cinq continents.

Le Courrier de Kinshasa

CORONAVIRUS

Les Kinois indifférents face aux mesures du gouvernement

Le ministre de l'Intérieur appelé à faire respecter les décisions du chef de l'Etat.



Circulation intense à Kinshasa malgré le Covid-19

La ville de Kinshasa, capitale de la République démocratique du Congo, vit au mépris des mesures prises par le gouvernement pour lutter contre la pandémie de Coronavirus. Les nombreux appels des autorités à une prise de conscience ne produisent que des effets contraires. La population s'obstine à vaquer librement à ses occupations quotidiennes malgré le nombre toujours croissant des cas testés positifs.

Sur les grandes artères comme dans les ruelles de la capitale, seules les sonorités des bars et des églises se sont tues laissant place à un silence inhabituel. La circulation dans les grands axes tels que le boulevard Lumumba est plus fluide surtout dans la partie Est de Kinshasa. Cependant les mesures-barrières sont

loin d'être respectées, les citoyens préférant s'abandonner à leur foi et aux autres pratiques indigènes locales. Les masques, très peu disponibles, sont désormais un signe distinctif des classes sociales et un moyen « d'identification » des personnes atteintes du Covid-19. On s'en méfie dans certains quartiers de la ville de Kinshasa et ceux qui en font usage sont la risée de la communauté. Les files d'attente devant les alimentations défient également la règle relative à la distanciation et la mesure restrictive du nombre de regroupement de personnes. Invité par une radio locale, ce jeudi 9 avril, le ministre de la Santé, le Dr Eteni, a manifesté son inquiétude face à l'attitude des Kinois. Il a notamment promis de faire plusieurs descentes

sur le terrain et a annoncé la formation de cinquante personnes de l'équipe de riposte en vue d'améliorer la communication. Le ministre n'a cessé d'appeler les Kinois à une prise de conscience collective. Nombreuses sont maintenant les voix qui exhortent le ministre de l'Intérieur à faire respecter les mesures édictées par le chef de l'Etat dans ses deux dernières communications sur le Covid-19. A défaut de mettre à la disposition de la population de Kinshasa des masques médicalisés, l'opinion exige la mise à disposition de lave-mains à tous les carrefours et sur toutes les grandes places de la capitale ainsi que le contrôle du respect des mesures barrières dans les marchés et autres alimentations.

Jules Tambwe Itagali

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Eilon
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dury Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali/Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Directeur : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CORONAVIRUS

Décès du Pr Manda Kizabi passé inaperçu

En mission à Kinshasa, Manda Kizabi, délégué permanent adjoint de la RDC auprès de l'Unesco, est mort le 26 mars des suites du Covid-19

L'annonce de son décès avait été faite par l'ambassade de la République Démocratique du Congo à Paris. Pourtant, celui-ci est passé inaperçu auprès de la diaspora congolaise.

La diaspora, la famille des Nations Unies et l'équipe de la délégation de la RDC auprès de l'Unesco ont été endeuillées à la fin du mois de mars. Le décès du diplomate congolais est survenu alors que celui-ci était en mission à Kinshasa. Dans la capitale congolaise, il a participé aux travaux du chronogramme du processus allant vers l'inscription de la Rumba au patrimoine de l'humanité. Ce plaidoyer pour l'introduction de cet élément transnational au patrimoine immatériel de l'humanité nécessitait, par ailleurs, de bénéficier du soutien unanime de tous les autres pays de la sous-région Afrique Centrale.

Au sein du Groupe Afrique auprès de l'Unesco, son implication était sans réserve à chaque édition des festivités de la Semaine Africaine.

Manda Kizabi était Docteur en sciences pédagogiques de l'Universi-



Manda Kizabi

té Catholique de Louvain (UCL) en Belgique. Professeur de statistiques à la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation de l'Université de Kinshasa et de Lubumbashi en République Démocratique du Congo, il était le Chef de l'Unité d'évaluation académique de cette Faculté et encadreur pédagogique à la Commission Permanente des Études du Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire.

A ce titre, il a animé plusieurs séminaires de pédagogie universitaire portant, entre autres, sur les thèmes suivants : gestion des évaluations; statistiques universitaires, et docimologie.

Marie Alfred Ngoma

La RDC s'apprête à rapatrier ses ressortissants bloqués à l'extérieur du pays

Le ministre chargé des Affaires étrangères a sollicité l'implication de l'Organisation internationale des migrations pour aider le pays à réaliser ce projet et des ambassades ainsi que des représentations diplomatiques congolaises sont mises à contribution et sont déjà passées au recensement des Congolais concernés.

Le Premier ministre de la République démocratique du Congo (RDC), Sylvestre Ilunga, a présidé, le 8 avril, dans son cabinet une réunion pour faciliter le retour des Congolais bloqués à l'extérieur du pays à la suite de la fermeture des frontières décidée par le président de la République, Félix-Tshisekedi, dans la riposte au Covid-19. Pour la ministre des Affaires étrangères, Marie Ntumba Nzeza, il était donc question pour le gouvernement congolais, au cours de cette réunion, de se pencher sur la question afin de trouver des solutions idoines, en prenant en compte l'ensemble des aspects, notamment les précautions sanitaires nécessaires pour limiter la propagation du coronavirus, de répertorier les Congolais qui avaient quitté la RDC pour des raisons d'affaires, de tourisme et autres avec l'objectif de regagner le pays, etc. Dans cette optique, la ministre Marie Ntumba Nzeza a sollicité l'apport

de l'Organisation internationale des migrations, pour l'organisation de ce rapatriement des Congolais. Le ministre d'État chargé de la Communication et des Médias, la ministre près le Premier ministre, le ministre des Actions humanitaires, le vice-ministre des Transports et Voies des communications, le vice-ministre de l'Intérieur, le conseiller social du chef de l'Etat, le directeur général de la Direction générale des migrations, l'administrateur général adjoint de l'Agence nationale des renseignements, ainsi que le directeur général de Congo Airways ont été parmi les autres personnalités qui ont pris part à cette réunion de service. La RDC compterait organiser des vols spéciaux en vue de récupérer ses ressortissants dans les pays enregistrés. Des ambassades mises à contribution l'ambassade de la RDC en Belgique a, pour sa part, « urgemment » invité les ressortissants congolais bloqués dans les pays du

Benelux à s'enregistrer auprès de son secrétariat. Cette annonce a également été faite notamment par l'ambassade de la RDC en Afrique du Sud. Dans leurs communiqués, les représentations de la RDC ont, par ailleurs, insisté sur des Congolais qui avaient leurs titres de voyage retour et qui seraient bloqués par les mesures de fermeture des frontières décidées dans le cadre de la riposte au Covid-19. Parmi les informations à transmettre exigées par l'ambassade de la République démocratique du Congo en Afrique du Sud dans son communiqué du même 8 avril, par exemple, il y a eu le nom complet du voyageur, la référence de son billet retour, le numéro et la date d'expiration de son passeport ainsi que son numéro contact.

Dans les mesures de riposte au Covid-19 et la vision d'éviter la propagation de cette pandémie, le chef de l'Etat, rappelle-t-on, avait décrété, le 17 mars, la fermeture des frontières congolaises et l'isolement de Kinshasa des autres provinces. Ainsi, plusieurs Congolais se sont retrouvés bloqués à l'extérieur du pays parce qu'il n'y avait plus de vol vers la RDC.

Lucien Dianzenza

COUR DE CASSATION

Toutes les affaires en instruction devant les cours et tribunaux renvoyées

La décision prise par le premier président de la Cour de cassation est prise dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire décrétée pour arrêter la propagation de la pandémie du coronavirus.

Le premier président de la Cour de cassation, Dominique Ntambwe, a décidé le renvoi en bloc après la période de l'état d'urgence sanitaire décrété en cours dans le pays en raison de la pandémie du coronavirus, de toutes les affaires en instruction devant les instances judiciaires de la RDC.

Le haut magistrat motive sa décision par la volonté de préserver la santé de tout le personnel judiciaire, des avocats et des justiciables qui fréquentent les juridictions de l'ordre judiciaire. Le premier président Dominique Ntambwe évoque également le souci du respect du principe de l'égalité dans le traitement devant les cours et tribunaux et compte tenu du fait que certaines contrées sont confinées empêchant toute circulation des citoyens, y compris les avocats.

Dans le nombre de ces décisions du haut magistrat, on retient également la fixation des affaires nouvellement enrôlées au-delà de la même période et l'organisation d'un service minimum. Dans son communiqué officiel du 8 avril, le premier président de la Cour de cassation a, par ailleurs, indiqué



Des magistrats congolais lors d'un mouvement de grève devant la primature

que pour les autres cas, « *il sera procédé comme de droit* ».

Les interpellations continuent

Beaucoup de « non initiés » avaient, d'emblée, pensé que cette décision avait un lien étroit avec l'affaire du directeur de cabinet du chef de l'Etat, Vital Kamerhe, mis sous mandat d'arrêt provisoire. Pour les uns, c'était pour lui faire passer encore plus de temps en détention alors que pour les autres, la décision de Dominique Ntambwe visait à bloquer l'action de la justice enclenchée à son encontre. Devant

cette polémique, nous avons recouru à un expert, Me Loïc Muwonga Mvulu Mabalanga Simba, avocat au barreau de Kwilu, qui a indiqué que la décision du premier président de la Cour de cassation n'avait rien de particulier avec l'affaire Kamerhe ou autres en instruction en ces moments marqués par la pandémie du coronavirus. A l'en croire, les cours et tribunaux continueront à instruire et/ou à traiter certaines affaires urgentes, qui requièrent célérité, et ceux qui ont des incidences politiques. « *Vu l'urgence et son incidence*

politique, le dossier opposant le ministère public au directeur de cabinet du président de la République, Vital Kamerhe, requiert célérité », explique cet avocat. Nous estimons, a poursuivi le juriste, que pour une bonne administration de la justice, ce dossier doit déroger à l'ordonnance du premier président de la Cour de cassation (instance où est justiciable le directeur de cabinet du chef de l'Etat : Ndlr) et cette dernière ou autre instance compétente devra statuer dans le plus bref délai sur le sort de

Vital Kamerhe. Le directeur de cabinet de Félix Tshisekedi, indique-t-on, est déjà passé, le 10 avril déjà, devant la chambre du conseil pour qu'un juge décide sur la régularité de sa détention. D'ailleurs, fait-il constater, le premier président de la Cour de cassation avait indiqué dans sa décision que « *pour les autres cas, il sera procédé comme de droit* ». L'avocat rassure, par ailleurs, que des mesures idoines pour éviter la propagation de la pandémie à Covid-19 devraient être prises durant l'instruction de cette affaire, étant donné que les présidents de certaines juridictions du pays avaient déjà décidé dans ce sens. Il est indiqué que cette décision du premier président de la Cour de cassation, Dominique Ntambwe, a été prise dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire décrété par le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, dans le cadre de la riposte contre le Covid-19. Et après l'interpellation de Vital Kamerhe, une autre personnalité du pays, le directeur général du Fonds national d'entretien routier, avait été entendu et mis en détention provisoire à la prison centrale de Makala, pour détournement des fonds alloués à la réhabilitation des routes en provinces.

L.D.

UDPS

Jean-Marc Kabund suspend le porte-parole Paul Tshimbulu

Il est reproché à l'incriminé d'avoir foulé au pied les instructions de la hiérarchie en émettant publiquement des points de vue sur le dossier délicat en phase d'instruction au parquet en rapport avec l'affaire Vital Kamerhe, actuellement sous audition en justice sur le programme d'urgence des 100 jours.

Après la suspension de Jacquemin Shabani, l'ancien coordinateur de la cellule électorale de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), le président intérimaire du parti présidentiel, Jean Marc Kabund, vient à nouveau de frapper. Le président intérimaire de l'UDPS qui entend faire appliquer à la lettre les règlements qui régissent le fonctionnement de cette formation politique, a signé le vendredi 10 avril, la lettre de suspension du secrétaire national chargé des élections, suivi du processus électo-

ral et porte-parole du parti. Une suspension de plus qui ne fait qu'exacerber la tension au sein de l'UDPS aujourd'hui écartelée et divisée par la guerre des clans qui bat son plein. Il est reproché à Paul Tshimbulu d'avoir foulé au pied la hiérarchie ainsi que les instructions du parti en rapport avec l'affaire du directeur de cabinet de Félix Tshisekedi, Vital Kamerhe, par ailleurs allié de l'UDPS, actuellement auditionné par la justice dans le cadre des enquêtes préjudiciaires sur le programme d'ur-



Paul Tshimbulu, porte-parole de l'UDPS

gence des 100 jours.

En effet, rapporte la direction du parti, instruction, avait été donnée, quarante-huit heures auparavant aux cadres du parti, de rester neutres et de s'abstenir de tout commentaire sur ce dossier hyper sensible dès lors qu'il s'agit d'un proche collaborateur du chef de l'Etat et, partant, allié à l'UDPS dans le cadre de la coalition Cap pour le changement. Instruction que l'incriminé n'aurait pas respecté puisqu'il s'est abondamment illustré, jeudi, par une série d'interventions dans les médias en-

gageant le parti sur des prises de position qui relevaient pourtant de ses propres convictions. « Il a été constaté que vous avez foulé au pied ces instructions de la hiérarchie en utilisant à volonté les médias, en émettant publiquement des points de vue sur ce dossier délicat en phase d'instruction au parquet et ce, en violation de l'article 65-3 de nos statuts. Par vos multiples déclarations médiatiques, vous avez ainsi engagé le parti et êtes tombé sous le coup de l'article 66-3 de nos statuts »,

« Je reste le secrétaire national chargé des questions électorales et porte-parole du parti jusqu'au jour où on va organiser un congrès pour avoir un nouveau président élu au congrès. En ce moment-là, s'ils me retirent la confiance, je vais accepter »,

peut-on lire dans la lettre lui adressée. Plus surprenant est le fait que ladite correspondance ne fixe pas la durée de cette suspension qui a tout l'air d'une révocation tacite.

Pour l'incriminé, il n'est pas question de se plier à une décision fantaisiste émanant d'un président intérimaire, poste qui n'existe pas dans les structures de l'UDPS. « Je reste le secrétaire national chargé des questions électorales et porte-parole du parti jusqu'au jour où on va organiser un congrès pour avoir un nouveau président élu au congrès. En ce moment-là, s'ils me retirent la confiance, je vais accepter », a-t-il réagi. Et d'ajouter : « Nous ne sommes pas un parti où il y a une autorité morale. Nous, nous sommes l'UDPS. Ce n'est pas le parti de Jean Marc Kabund pour qu'il commence à nous donner des ordres ». Ce qui est sûr c'est que ce nouvel épisode risque de laisser des traces dans un parti qui peine à retrouver son équilibre depuis que Félix Tshisekedi, l'actuel chef de l'Etat, a laissé les commandes à Jean Marc Kabund et à Augustin Kabuya, plus enclins à la vile polémique plutôt qu'à la quête d'une véritable cohésion interne.

Alain Diasso

ART D'ORPHÉE

Valérie Omari, artiste du mois d'Apple Music

La chanteuse congolaise basée à Cape Town a sorti son premier EP (Extended Play) « Therefore I am », fin 2019.

« Apple Music New Artist Spotlight » est un programme de développement d'artistes qui met en lumière de nouveaux artistes chaque mois, offrant un soutien éditorial à travers l'écosystème Apple Music. Auteure, compositrice et interprète, Valérie Omari mélange la néo-soul et le R&B old school. Considérée comme l'une des artistes R & B / Soul les plus en vue en Afrique du Sud, Valérie Omari a déclaré : « Je me sens absolument honorée. Je suis tellement chanceuse de pouvoir ajouter cela à une autre étape de ma carrière. Le fait d'être sélectionnée en tant que lauréate d'Apple Music New Artist Spotlight est une réalisation incroyable pour moi, surtout en tant qu'indépendante. J'apprécie tout l'amour envers



La couverture de l'EP de Valérie Omari

mon EP et j'espère que ma musique bénira et inspirera tout le monde plus que jamais.» Le premier EP de Valérie Omari explore les thèmes universels de

l'amour, du chagrin et de toutes les émotions entre les deux. L'opus de sept titres parle d'amour et de chagrins et contient des chansons telles que «Eve-

rything I Am», «Chapter 19», «Solace» et «Goodtimes». Le premier single de Valérie Omari «Just Like The Rain», acclamé

par la critique, est sorti en 2018. Athlète et mannequin commerciale, Valérie Omari s'est intéressée très tôt aux arts. En 2015, elle a été sélectionnée pour représenter l'Afrique du Sud en Floride, aux États-Unis, à l'International Arts Talent Show, ce qui a conduit à un reportage sur papier glacé diffusé dans le magazine Marie-Claire l'année suivante.

Avec son talent pour tisser des récits sincères et fusionner des genres nouveaux et anciens, elle est à la pointe d'une vague émergente d'artistes sud-africains de R&B. Elle cite Janet Jackson et Lauryn Hill parmi ses idoles et son inspiration. En tant que nouvel artiste Apple Music Spotlight, Valérie Omari, explique-t-on, devient rapidement l'une des voix les plus brillantes de la scène R&B et soul contemporaine de l'Afrique du Sud.

Patrick Ndungidi

CORONAVIRUS

Décès à Paris de Pitshou Mbiye

Le regretté vivait dans la capitale française avec sa famille et gérait, en région parisienne, l'église Bethel à titre de pasteur titulaire.



Pitshou Mbiye

Pitshou Mbiye, l'aîné de la famille Mbiye, est un homme de Dieu discret, tout à fait aux antipodes des extravagances et avatars de son jeune frère Moïse Mbiye. Il a laissé la communauté des vivants, dans la nuit du 9 au 10 avril à Paris. La nouvelle de son décès a été communiquée au public par leur sœur Lydie Mbiye via son compte facebook. « *Le peuple de Dieu, c'est avec tristesse et douleur que nous vous annonçons la mort de notre frère aîné, le pasteur Pitshou Mbiye qui est décédé à Paris. Un coup très dur pour notre père qui voit son fils partir si tôt !* », a-t-elle écrit. Dans ses écrits, Lydie Mbiye a

confirmé le fait que leur frère aîné était mort de coronavirus. « *Luttons tous contre ce fameux coronavirus. Que Dieu console les cœurs. Repose en paix mon frère* », a-t-elle ajouté. Cette mort survient au moment où l'église Bethel de Kinshasa traverse des moments de turbulences dues aux frasques de son pasteur titulaire actuellement en procès avec une de ses fidèles sur une affaire de « sextape » qui aurait mal tourné. Un coup dur pour cette église de réveil et surtout pour son géniteur, le pasteur Emmanuel Mbiye, dont le poids de l'âge aura rendu impuissant devant cette épreuve.

Alain Diasso



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.












Un Espace culturel pour vos **Manifestations**
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guessou
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



VISITEZ

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO









L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou N'Guessou
immeuble les Manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

CORONAVIRUS

L'Afrique subsaharienne pourrait connaître sa première récession

Touchée de plein fouet par la pandémie de coronavirus, la croissance en Afrique subsaharienne devrait se rétracter fortement, passant de 2,4 % à -5,1 %, plongeant la région dans sa première récession en un quart de siècle, selon le rapport semestriel de la Banque mondiale publié le 9 avril.

« La pandémie COVID-19 met à l'épreuve les limites des sociétés et des économies dans le monde entier, et les pays africains risquent d'être particulièrement touchés », a déclaré Hafez Ghanem, vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique.

A cet effet, les auteurs du rapport recommandent aux décideurs africains de se concentrer sur « le sauvetage des vies et la protection des moyens de subsistance en s'attachant à renforcer les systèmes de santé et à prendre des mesures rapides pour minimiser les perturbations dans les chaînes d'approvisionnement alimentaire ». Ils exhortent également de mettre

en œuvre des programmes de protection sociale, y compris des transferts d'argent liquide, la distribution de nourriture et des exemptions de frais, pour soutenir les citoyens, en particulier ceux qui travaillent dans le secteur informel.

L'analyse chiffre les pertes de production liées à la pandémie de Covid-19 entre 37 et 79 milliards de dollars en 2020 en raison d'une combinaison d'effets : la perturbation du commerce et de la chaîne de valeur ; la réduction des flux de financement étrangers provenant des envois de fonds, du tourisme, des investissements directs étrangers et de l'aide étrangère, combinée à la fuite des capitaux ; l'impact direct sur les systèmes de santé, et les perturbations

causées par les mesures de confinement.

La croissance du produit intérieur brut réel devrait chuter fortement, en particulier au Nigeria, en Angola et en Afrique du Sud, en raison de la faiblesse persistante de la croissance et des investissements.

Les pays exportateurs de pétrole seront également durement touchés ; la croissance devrait aussi s'affaiblir considérablement dans les deux régions qui connaissent la croissance la plus rapide, à savoir l'Union économique et monétaire ouest-africaine et la Communauté d'Afrique de l'Est, en raison de la faiblesse de la demande extérieure, des perturbations des chaînes d'approvisionnement et de la production intérieure. Le secteur du tourisme de la région devrait se contracter fortement à cause de graves perturbations dans le domaine des voyages.

Par ailleurs, la crise sanitaire pourrait avoir un impact sur la sécurité

alimentaire. La production agricole pouvant se contracter de 2,6 % et jusqu'à 7 % en cas de blocage des échanges. Les importations de denrées alimentaires diminueraient considérablement (jusqu'à 25 % ou même 13 %) en raison de la combinaison de coûts de transaction plus élevés et d'une demande intérieure réduite.

Le rapport indique que plusieurs pays africains ont réagi « rapidement et de manière décisive » pour freiner l'afflux et la propagation potentiels du coronavirus, conformément aux directives internationales. Toutefois, le texte souligne plusieurs facteurs qui posent des problèmes pour les mesures de confinement et d'atténuation, en particulier les établissements urbains informels importants et densément peuplés, le faible accès à l'eau potable et aux installations sanitaires, et la fragilité des systèmes de santé.

« L'ampleur de l'impact dépen-

dra de la réaction du public dans les pays respectifs, de la propagation de la maladie et de la réponse politique. Et l'ensemble de ces facteurs pourrait entraîner une réduction de la participation au marché du travail, une sous-utilisation du capital, une moindre accumulation de capital humain et des effets de productivité à long terme », précise le rapport.

Les auteurs soulignent la nécessité d'une réponse politique adaptée pour « refléter la structure des économies africaines, en particulier l'important secteur informel et les contraintes particulières auxquelles les décideurs politiques sont actuellement confrontés, notamment la détérioration des positions budgétaires et la vulnérabilité accrue de la dette publique, ainsi que la faible capacité opérationnelle globale de réponse ».

Yvette Reine Nzaba

L'OPEP+ va réduire sa production de 10 millions de barils par jour

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et ses alliés dont la Russie, connus sous le nom d'OPEP+, sont parvenus le 9 avril, à un accord de principe visant à réduire leur production afin d'enrayer la chute des cours provoquée par la crise sanitaire liée au coronavirus.

Les pays participant à cette réunion d'urgence organisée en ligne, excepté le Mexique dans un premier temps, sont convenus de réduire leur production globale de 10 mbj pendant deux mois à partir du 1er mai, précise un communiqué diffusé à l'issue d'une réunion des membres de l'Opep+ par visioconférence.

Les pays producteurs se sont accordés sur une réduction de 8 mbj au deuxième semestre, suivie d'une réduction de 6 mbj pendant seize mois à compter du 1er janvier 2021, soit jusqu'au 30 avril 2022, indique le communiqué, ajoutant que l'accord sera réévalué en décembre 2021 en vue d'une éventuelle prolongation. L'arrêt d'une grande partie des activités économiques en raison de l'épidémie de coronavirus a provoqué une chute sévère de la demande mondiale, de 30% ou environ trente millions de barils par jour (bj). La prochaine réunion de l'Opep+ a été fixée au 10 juin.

Y.R.N.

L'Union Européenne s'accorde sur un plan de soutien incluant 500 milliards d'euros

Les ministres des finances de la zone euro sont finalement parvenus, le 9 avril, à un accord sur une réponse économique commune face au coronavirus. Un terrain d'entente a notamment pu être trouvé avec les Pays-Bas, qui étaient jusqu'alors inflexibles.

Face à la pandémie, la réponse européenne doit s'orienter sur trois axes principaux: jusqu'à deux cents-quarante milliards d'euros de prêts du Mécanisme européen de stabilité (MES, le fonds de secours de la zone euro), un fonds de garantie de deux cents milliards d'euros pour les entreprises et jusqu'à cent milliards pour soutenir le chômage partiel.

Selon l'accord, les prêts, jusqu'à 2% du PIB de l'Etat concerné, soit 240 milliards d'euros pour l'ensemble de la zone euro, pourront être utilisés sans condition pour les dépenses de santé et de prévention liées au coronavirus. Un compromis jugé « juste et raisonnable » par le ministre néerlandais Wopke Hoekstra, qui souligne qu'« un soutien économique du MES hors dépenses de santé restera assorti de certaines conditions ».

Le ministre français des Finances, Bruno Le Maire, qui a plaidé pour un fonds de « cinq cent milliards d'euros environ, desti-

né aux dépenses d'avenir, limité dans le temps, mais capable d'émettre de la dette commune », a salué un « excellent accord », son homologue allemand, Olaf Scholz, « un grand jour pour la solidarité européenne » et la présidente de la Banque

Mario Centeno, le président de l'Eurogroupe, réunissant les ministres des Finances de la zone euro.

Ses homologues allemand et néerlandais ont cependant tous deux rappelé leur ferme opposition à toute mutualisation des dettes de leurs pays, refusant de s'inscrire dans une démarche commune avec les Etats très endettés du

évoque un futur « fonds de relance dont les aspects juridiques et pratiques », notamment le « financement », devront encore être définis.

Les chefs d'Etat et de gouvernement de l'UE, qui n'étaient eux-mêmes pas parvenus à s'entendre lors d'un sommet le 26 mars, devront encore valider ces propositions.

Une réponse unitaire était d'autant plus indispen-

« Aujourd'hui, nous avons répondu à l'appel de nos citoyens en faveur d'une Europe qui protège, avec des propositions audacieuses qui semblaient impossibles il y a à peine quelques semaines »

Centrale Européenne, Christine Lagarde, « un accord novateur ».

« Aujourd'hui, nous avons répondu à l'appel de nos citoyens en faveur d'une Europe qui protège, avec des propositions audacieuses qui semblaient impossibles il y a à peine quelques semaines », a souligné

Sud, qu'ils jugent laxistes dans leur gestion.

Par ailleurs, la brûlante question des « coronabonds », cet emprunt européen commun réclamé par les pays du Sud, en particulier l'Italie, la France et l'Espagne, pour soutenir l'économie à plus long terme après la crise, n'a pas été tranchée.

En revanche, le texte final

sable que l'économie européenne se dirige en 2020 vers une profonde récession, le Fonds monétaire international estimant même que le coronavirus pourrait engendrer au niveau mondial « les pires conséquences économiques depuis la Grande Dépression » de 1929.

Y.R.N.et l'AFP

CORONAVIRUS

Faut-il soigner les malades du Covid-19 avec de la chloroquine ?

Le docteur Bédél Mpari, enseignant vacataire à l'Université Marien Nguabi est neuropharmacologue et neurodéveloppementaliste diplômé de l'université de Marseille où il a été l'élève du professeur Didier Raoult, célèbre et controversé infectiologue français qui prône l'usage de l'hydroxychloroquine dans le traitement du Covid-19. Un sujet qui suscite une vive polémique. Explications.

Dans une analyse très documentée* consultable dans son intégralité sur notre site Internet www.adiac-congo.com, le docteur Bédél Mpari revient sur la découverte en décembre dernier en Chine d'un virus de la famille des coronavirus qui sera baptisé quelques semaines plus tard Covid-19. La famille des coronavirus, rappelle le docteur, provoque des infections respiratoires chez l'homme qui peuvent aller du simple rhume au syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS).

Rapidement, le virus va se répandre à travers le monde, d'abord en Europe puis désormais en Afrique. Une course contre la montre est dès lors engagée pour découvrir un traitement et un vaccin contre le Covid-19.

Plusieurs molécules ont été testées, rappelle Bédél Mpari, parmi lesquelles l'hydroxychloroquine, dérivé de la chloroquine, une molécule faisant partie de l'arsenal thérapeutique utilisé pour traiter le paludisme depuis des dizaines d'années. Le premier essai testé sur 24 patients par les Chinois va donner des résultats plutôt satisfaisants. Le professeur Didier Raoult, directeur de l'institut hospitalo-universitaire méditerranée infection de Marseille, annonce à

son tour des résultats montrant une efficacité spectaculaire de l'hydroxychloroquine sur le Covid-19. Mais à l'enthousiasme va vite succéder une vive polémique.

Une étude clinique menée sur peu de patients

« *Etant donné l'urgence de la situation, le Pr. Raoult a utilisé la stratégie dite de repositionnement qui consiste à évaluer l'efficacité du médicament sur une pathologie donnée alors que celui-ci est déjà utilisé pour une autre,* » explique Bédél Mpari. « *La chloroquine, connue pour être un anti-palustre, a déjà montré son effet antiviral in vitro, il était donc logique de réaliser une étude clinique tendant à montrer son efficacité sur le Covid-19.* »

Effectivement comme anti-palustre, la chloroquine a déjà subi tous les tests de tolérance, de toxicité et d'efficacité aussi bien chez l'homme que chez l'animal, une reprise de ces tests pour une autre indication n'est donc pas nécessaire, précise-t-il. Alors à quel niveau se situe la polémique ?

Dans l'urgence, le test pour cette autre pathologie ne s'est fait que sur 24 patients quand les essais cliniques visant l'évaluation thérapeutique d'une

molécule se font selon les règles établies par les autorités sanitaires sur des centaines voire des milliers de patients.

« *Les critiques dont fait l'objet le Pr. Raoult à propos de ce premier essai clinique sont uniquement d'ordre méthodologique, et concernent l'étroitesse de son échantillon qui est loin d'être représentatif,* » relève Bédél Mpari rappelant que dans l'une de ses interventions, le professeur Raoult a expliqué : « *je regarde les patients avec des yeux de clinicien et non de méthodologiste* ». Malheureusement, « *les agences de médicaments ne se basent pas sur la conviction aussi ferme soit-elle, mais sur des données obtenues à partir d'une démarche scientifique rigoureuse et respectant tous les principes méthodologiques* ». Ce qui n'est pas le cas. En outre, une deuxième étude menée par les Chinois n'a pas affirmé une amélioration des symptômes et ses résultats ont même été qualifiés de décevants par les Chinois.

En conséquence de quoi, le ministère français de la Santé n'a donné son accord, jusqu'à nouvel ordre, que pour un usage de la chloroquine chez les patients Covid-19 hospitalisés dans un état grave. Décision politique et non scientifique, relève Bédél Mpari. Et une position ambiguë qui a conduit le Pr. Raoult à traiter tous les patients diagnostiqués dans son institut avec de l'hydroxychloroquine associée à

l'azytromycine.

« *En prenant cette décision, le Pr. Raoult fait fi des principes éthiques qui stipulent que c'est uniquement dans le cadre d'un essai clinique qu'un médicament qui n'a pas d'AMM peut être administré à des patients, tout administration d'un médicament dépourvu d'AMM à des patients en dehors de ce seul cadre, constitue une violence flagrante des principes éthiques,* » observe Bédél Mpari.

Au regard de la polémique autour des résultats publiés par le Pr. Raoult, des essais cliniques à plus grande échelle sont aujourd'hui menés en Europe mais ne livreront leurs résultats dans quelques semaines.

Par ailleurs, le Pr. Raoult a mené deux autres études ces derniers jours selon des méthodes plus contestables (effectif réduit, biais de sélection mais aussi biais d'analyse) ce qui est suffisant pour susciter des doutes concernant la solidité des résultats présentés. Et ce d'autant plus que sur l'un de ces tests « *6 patients sur 36 ont été sortis de l'analyse parce qu'ils se sont aggravés ou ont eu des effets indésirables graves avec notamment un décès...* ».

Bédél Mpari pose alors la question : « *Faut-il en situation d'urgence s'affranchir des règles méthodologiques, réglementaires et éthiques qui régissent la recherche et la pratique médicale ? ... Et en*

attendant les résultats des études en cours... Quelle est la position de l'Afrique face à cette polémique ? »

Les réseaux sociaux ont fait l'apologie de l'efficacité de la chloroquine sur le Covid-19. Les Africains « *à tort ou à raison (l'avenir nous le dira), se sont massivement rangés derrière le Pr. Raoult,* » observe Bédél Mpari. « *Beaucoup ont trouvé judicieux de constituer des stocks de chloroquine pour une utilisation future.* » A ce jour, poursuit-il quasiment tous les patients africains du Covid-19 ont bénéficié de la chloroquine de la part des équipes médicales qui se réfèrent à la seule opinion d'un expert, le Pr. Raoult, et non à des preuves factuelles irréfutables. Tout ceci est dénué de sens et de fondement scientifiques.

Au regard de ce qui vient d'être dit, nous ne pouvons que lancer un seul message, aux frères et sœurs Africains, celui de la prudence. Malgré les différentes études présentées par le Pr. Raoult, la chloroquine n'a pas encore donné des preuves solides et confirmées de son efficacité, alerte Bédél Mpari.

Bénédict de Capèle

(A suivre)

*Le professeur Didier Raoult et la chloroquine peuvent-ils sauver l'Afrique du COVID-19 ? Point de vue d'un Africain, spécialiste des essais cliniques, ancien étudiant du professeur Didier Raoult.

RWANDA

Vingt-sixième anniversaire du génocide

Le Rwanda a commencé la période de commémoration de la mémoire des victimes du génocide commis contre les tutsis en 1994, mais sans qu'aucune manifestation majeure ne soit organisée en raison de la crise du coronavirus

Sous la houlette du président de la République du Rwanda, Paul Kagamé, accompagné de son épouse, Jeanette Kagamé, un recueillement a eu lieu, le mardi 7 avril, au mémorial de Gisozi à Kigali. Guy Nestor Itoua, ambassadeur du Congo, doyen du corps diplomatique accrédité au Rwanda, a assisté à la cérémonie de circonstance, symbole de réconciliation autour de la mémoire collective. Pour ce vingt-sixième anniversaire, le peuple rwandais s'est rassemblé sous le signe du souvenir, de l'unité et du renouveau. La cérémonie s'est déroulée de façon solennelle avec, en premier lieu, le dépôt de la gerbe de fleurs. Puis a été observée, pour le recueillement, la minute de silence. Enfin a été allumée la flamme du souvenir et de l'espoir par le couple présidentiel. Mais un protocole spécial a été appliqué, en conformité avec les mesures prises par le gouvernement, dans un



Guy Nestor Itoua, ambassadeur du Congo, doyen du corps diplomatique accrédité au Rwanda, à la cérémonie du 26e anniversaire du génocide rwandais

contexte bien particulier puisque dominé par la lutte contre la pandémie du coronavirus. A ce jour, le Rwanda compte cent treize cas confirmés de contamination au coronavirus dont onze personnes ont été guéries et sorties de l'hôpital. Aucun cas de décès n'a été enregistré jusqu'alors. Décrétée par le gouvernement le 22 mars dernier pour deux semaines, la mesure de confinement a été reconduite jusqu'au 19 avril 2020.

Marie Alfred Ngoma



FONDATION GOTÈNE



AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

**CRÉATION DE LA FONDATION
MARCEL GOTÈNE**



Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène
Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

84, Bd Denis Sassou Nguesso
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

 fondationmarcelgotene@gmail.com
 www.fondationgotene.com

AFRIQUE

La riposte est enclenchée

Longtemps épargnée par le coronavirus avec 10 000 cas recensés et 500 décès, la communauté internationale craint le pire en Afrique dans les jours à venir.

La plupart des pays ont pris des mesures de confinement tandis que d'autres ont déclaré l'état d'urgence. Par mimétisme, l'Afrique a prescrit la distanciation sociale. Mais elle s'avère impossible à mettre en oeuvre. Le continent est pressé de procéder à des tests et à un traçage systématiques, ainsi qu'à l'isolement des personnes infectées. L'Europe de son côté est préoccupée des dommages que pourrait causer le coronavirus à l'économie africaine ; peu de gouvernements africains disposent des ressources nécessaires pour la relance économique.

Du coup, l'Afrique est confrontée à une double préoccupation : sauver des vies et limiter le préjudice économique. Un rapport de l'Union africaine (UA) datant du 6 avril, et intitulé «L'impact du coronavirus (Covid-19) sur l'économie africaine», prédit des jours difficiles. Le Covid-19 fait peser la menace d'un affaiblissement des PIB d'une vingtaine de millions de pertes d'emplois et de potentiels troubles sociaux. «Les économies africaines restent informelles, très extraverties et vulnérables aux chocs extérieurs», explique le rapport. Il retient deux scénarios pour 2020, dont un «scénario réaliste» qui relève que l'Afrique connaîtra une contraction moyenne de son Pib de 0,8% et «un scénario pessimiste» qui indique que le continent enregistrera une contraction de 1,1%.

L'Union européenne (UE) est prête à tout mettre en oeuvre pour sauver l'Afrique, notamment en renforçant

l'aide humanitaire, sociale et économique. «Cette démarche relève de notre intérêt mutuel et est en phase avec la nouvelle stratégie UE-Afrique», rappelle Bruxelles. L'Afrique de son côté a lancé un appel à l'annulation de sa dette publique et au réaménagement de sa dette privée lors de la conférence téléphonique du 3 avril des présidents Emmanuel Macron de la France, Ibrahim Bou-bacar Keita du Mali, Cyril Ramaphosa de l'Afrique du Sud, Paul Kagamé du Rwanda, Félix Tshisekedi de la RD Congo, Abdel Fatatah al-Sissi de

lancé un plan d'aide humanitaire mondial de 2 milliards de dollars pour lutter contre le Covid-19. Les dirigeants du G20 se sont engagés à apporter une réponse mondiale coordonnée et à mettre tout en oeuvre pour surmonter la pandémie afin de protéger les populations et leurs moyens de subsistance, dans l'intérêt collectif de placer l'Afrique au coeur de cette stratégie.

Abiy Ahmed a lancé un appel en faveur de la mise en place d'un fonds mondial solide pour éviter l'effondrement des systèmes de santé des économies africaines et la stabilité démocratique en

«Les vulnérabilités communes s'ajoutant aux fragilités individuelles. Même si nous n'avons pas le même passé [...] nous avons le même avenir. L'heure des destinées singulières est révolue [...] mais l'Afrique ne servira pas de cobaye».

l'Égypte, Uhuru Kenyatta du Kenya, Emmerson Mnangagwa du Zimbabwe, du président de la Commission de l'UA Moussa Faki et du Premier ministre et Nobel de la paix Abiy Ahmed d'Éthiopie.

«Nous sommes tous vulnérables», a affirmé le président Macky Sall. «Les vulnérabilités communes s'ajoutant aux fragilités individuelles. Même si nous n'avons pas le même passé [...] nous avons le même avenir. L'heure des destinées singulières est révolue [...] mais l'Afrique ne servira pas de cobaye».

Auparavant, les Nations unies avaient

Afrique.

La présidence du Conseil économique social et environnemental (CESE) en France invite l'UE à «jouer son rôle avec conviction et à travailler main dans la main avec l'Afrique pour élaborer un plan en vue de sa relance, sans quoi d'autres acteurs, comme la Chine, pourraient bien dicter l'avenir, avec des conséquences qui reviendraient vers nous comme un boomerang». Le coronavirus a déjà fait plus de 100 000 morts dans le monde. Paris va consacrer 1,2 milliards d'euros à la lutte contre le coronavirus en Afrique.

Noël Ndong

Paris débloque 1,2 milliard d'euros pour la pandémie

Paris va accorder une aide d'1,2 milliard d'euros à l'Afrique dans la lutte contre la propagation du coronavirus.

L'annonce a été faite par le chef de la diplomatie française, Jean-Yves Le Drian. «Au niveau bilatéral, nous prendrons part à cet effort en réorientant une partie substantielle de notre aide au développement sur les enjeux de la santé et les enjeux alimentaires pour près de 1,2 milliard d'euros», a déclaré Jean-Yves Le Drian devant la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée étrangère. Sous pression, les systèmes de santé en Afrique pourraient rapidement arriver à saturation, laissant craindre une crise sanitaire sans précédent, à en croire certains analyses français.

Jean-Yves Le Drian parle de «besoins immenses», et appelle au renforcement des «systèmes de soins» et des «capacités de détection et de recherche scientifique en appuyant la recherche africaine. Il plaide pour «une mobilisation financière considérable» et appelle le G7 et le G20 à oeuvrer dans ce sens, et pour un moratoire sur le paiement des taux d'intérêt, voire des «annulations ou structurations» de dettes dans les pays les plus touchés. Il suggère l'organisation d'un pont aérien humanitaire entre l'Union européenne (UE) et l'Afrique.

L'UE a devancé la France, avec l'octroi de plus de 20 milliards d'euros aux pays les plus vulnérables, afin de les aider à lutter contre le covid-19.

Le ministre a également condamné les «propos choquants et même moralement et humainement scandaleux sur des expérimentations qui, supposément, devraient se faire sur des Africains». Deux chercheurs français ont déclenché une vive polémique en suggérant que l'Afrique pourrait servir de laboratoire pour des tests de vaccin contre le coronavirus. Jean-Yves Le Drian ne partage non plus les prévisions catastrophiques du centre d'analyse du Quai d'Orsay sur l'effondrement des régimes fragiles en raison du covid-19.

N.Nd.

Antonio Guterres appelle le Conseil de sécurité à l'unité

Face aux risques de troubles sociaux et de violences dans le monde en raison du coronavirus, le secrétaire général de l'ONU, a appelé, le 9 avril le Conseil de sécurité à afficher son unité et sa détermination à affronter l'impact de la pandémie sur la paix et la sécurité internationales.

S'adressant aux quinze membres du Conseil, lors d'un exposé par visioconférence à huis-clos, le patron de l'ONU a déclaré que, «La pandémie fait peser une menace importante sur le maintien de la paix et de la sécurité internationale, ce qui pourrait entraîner une augmentation des troubles sociaux et de la violence, ce qui compromettrait considérablement notre capacité de lutter contre la maladie».

Dans ce contexte, «l'engagement du Conseil de sécurité sera essentiel pour atténuer les implications pour la paix et la sécurité de la pandémie de Covid-19. En effet, un signal d'unité et de détermination de la part du Conseil compterait beaucoup en cette période anxiogène», a-t-il ajouté.

En outre, le Secrétaire général a rappelé «le rôle crucial» que le Conseil de sécurité a joué dans l'organisation de la riposte de la communauté internationale aux conséquences sécuritaires de la crise du VIH/sida et de l'épidémie d'Ebola.

«Pour lutter contre la pandémie aujourd'hui, nous devons travailler ensemble. Cela signifie une solidarité accrue», a-t-il dit. Et cela signifie, a-t-il ajouté, «avoir les res-



Antonio Guterres

sources nécessaires. La situation financière de l'Organisation des Nations Unies reste périlleuse et nous n'avons assez de liquidités que pour financer les opérations de maintien de la paix jusqu'à la fin de juin et nous n'avons pas la capacité de payer les pays qui

fournissent des contingents et des forces de police».

Selon le Secrétaire général, la pandémie de Covid-19 fait peser des risques sur le monde, entre autres : la menace de saper davantage la confiance dans les institutions publiques ; le report d'élections ou de

référendums etc.

Antonio Guterres a rappelé qu'il avait lancé le 23 mars un appel à un cessez-le-feu mondial. Il a noté que de l'Amérique du Sud à l'Afrique et du Moyen-Orient à l'Asie, «nous avons vu des belligérants prendre des mesures préliminaires pour mettre fin à

la violence et combattre la pandémie». «Néanmoins, nous devons rester prudents, car tout gain est fragile et facilement réversible», a ajouté le chef de l'ONU.

S'agissant du Yémen, il s'est félicité du cessez-le-feu unilatéral annoncé par la coalition militaire dirigée par l'Arabie saoudite et a appelé les rebelles houthis à respecter leur engagement de cesser immédiatement les hostilités.

Pour lui, les missions de paix de l'ONU continuaient également d'aider les gouvernements hôtes de différentes manières face à la pandémie, de la distribution de matériel médical à la facilitation de l'acheminement de l'aide humanitaire à l'appui à la planification nationale pour contenir le coronavirus.

En ce qui concerne le plan mondial de réponse humanitaire au Covid-19 lancé il y a deux semaines pour aider les pays vulnérables, le Secrétaire général a noté «avec satisfaction» que le Fonds central d'intervention d'urgence des Nations Unies avait alloué soixante quinze millions de dollars et que le Plan avait déjà reçu plus de trois cent quatre-vingt six millions de dollars.

Yvette Reine Nzaba